



Rapport de gestion 2021

Chiffres et faits

Partenaires Protection Population

Avant-propos

Gouvernance de l'entreprise

Installation des Autorités

Reprise du Commandement

Interview par domaines

Commandement

Engagement Covid-19

Situations des places protégées

Dons du sang

Instructions

Logistique

Office

Conclusions

Glossaire

Chiffres et faits

4532

Nombre de jours de services effectués ORPC
Ouest Lausannois pour Engagement COVID-19

650

-ème jour d'engagement en continu pour la
Protection civile vaudoise au 17 février 2022

410

Personnes convoquées dans
l'engagement COVID-19 pour l'ORPC Ouest
Lausannois

378

Nombre de jours de services réalisés en
instruction

485

Personnes astreintes incorporées
Etat au 31.12.2021

3

Compagnies au 1^{er} janvier 2021

60

Personnes astreintes volontaires dans la FIR

7

Collaborateurs professionnels, 6,4 ETP

9,5 mil

Valeur assurée du matériel & équipements

11

Véhicules et remorques

12

Ouvrages de protection

12

Sirènes fixes

10

Sirènes mobiles

1278

Poches de sang ou 639 litres prélevés à l'UNIL
et l'EPFL

71'351

Places protégées dans les abris de pleine
valeur – contrôlées et enregistrées

Le système de la protection de la population est un réseau civil constitué de cinq organisations partenaires : la police, les sapeurs-pompiers, la santé publique, les services techniques et la protection civile. Ces organisations sont responsables de leurs champs d'action respectifs et se portent mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches.

La mission du système est de protéger la population et ses moyens de subsistance en cas de catastrophe de situation d'urgence ou de conflit armé. Pour ce faire il assume les tâches de conduite, de sauvetage et d'assistance nécessaires à la gestion de tels évènements et contribue ainsi à en limiter et maîtriser les effets.

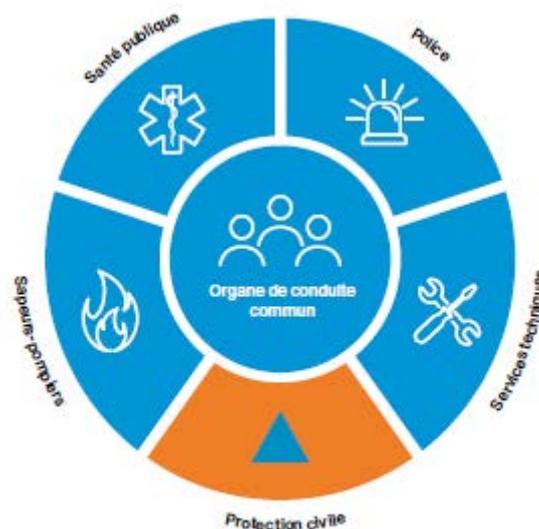


Fig. 1: Le réseau de protection de la population

Symbole protection de la population page 7 de l'édition OFPP : la Protection civile
Généralités – Missions - Interventions

La protection civile est un instrument des cantons et des communes pour maîtriser les catastrophes et situations d'urgence. Ils sont responsables de l'organisation, de la formation, de la préparation et de l'intervention de la protection civile.

La Protection civile vaudoise est composée de 10 organisations dotées chacune de la personnalité juridique et conduite par le commandant cantonal, col L.-H. DELARAGEAZ appuyé de son Etat-major. En lien direct avec les régions, le commandant de région est chargé des aspects techniques et de la conduite.

Frédéric STRITTMATTER
Président

Du Comité de direction de l'ORPC Ouest Lausannois

Avant-propos

À mes yeux il est primordial que le CODIR ORPC-ROL, par la voix de son Président s'exprime quant aux changements majeurs réalisés durant le second semestre 2021.

En tant qu'exécutif, le CODIR représente très modestement le pouvoir démocratique, le pouvoir du peuple de l'Ouest lausannois qui nous a élu à ces postes, il nous a assermentés par le biais de Madame Mme la Préfète, Anne Marion FREISS. Les décisions définitives ressortent de la décision des représentants des Conseils Communaux et Généraux. Leur nombre est proportionnel à la population desdites huit communes.

Depuis, le 1^{er} septembre, une nouvelle ère s'ouvre à nous tous à l'occasion de l'arrivée de Madame la Commandante Corinne BRANDT. Comme vous le savez ou non, elle a gravi tous les échelons de la hiérarchie pour aboutir à ce poste en tant que Major (la féminisation du titre pourrait laisser à sourire si l'on ne se contente pas d'ajouter un e terminal mais que l'on utilise une forme plus française, chasseur – chasseresse, Major - Majoresse). Je vous demande de vous abstenir de l'utiliser.

Je tiens avant tout à venir lui apporter tout le soutien du CODIR ORPC-ROL à l'occasion de ce nouveau défi, aux nombreuses facettes, qui s'ouvre à elle. Nous avons la certitude qu'elle ouvre, non seulement, la voix de féminisation de la PCi mais encore de réforme à venir afin de motiver et souder les troupes.

Les professionnels représentent l'entreprise, la commandante, la directrice générale, le CODIR, l'équivalent du conseil d'administration et la population des communes, les actionnaires.

Concernant la Protection civile vaudoise et notamment le bataillon de l'ORPC Ouest Lausannois, nous avons pu constater l'énorme travail que vous avez fourni durant cette pandémie, et cela ne semble pas être terminé vu le nombre d'hésitants d'accepter de se faire vacciner. Nous tenons à vous en remercier très chaleureusement. Nous allons tout mettre en œuvre afin que le soutien que vous méritez tous, vous soit apporté dans les meilleures conditions. La troisième phase Omicron, et serait-on tenté de dire « omicron qui mal y pense », a mobilisé à nouveau les troupes pour un nombre important de jours. Ces jours de travail, vont empiéter sur le temps disponible pour la formation lors des cours de répétition. Ceci encore péjoré par les difficultés de recrutement.

Heureusement, le taux d'occupation des hôpitaux subit de moins en moins, les affres de cette phase-ci. Enfin, nous pouvons espérer, avec toute la prudence nécessaire, voire une lueur nous guidant vers la fin du tunnel.

Le printemps 2022 serait-il le retour à la normale, tout le monde le souhaite ? Les divisions tant au niveau du travail que de la société en général s'estomperont-elles ? Nous ne pouvons, d'ores et déjà, que nous en réjouir.

Les missions de la PC pourront enfin revenir à la normale et nous sommes convaincus que toutes et tous serviront vaillamment nos concitoyens de l'Ouest-lausannois.

Resserrons les rangs, soutenons notre commandante et son équipe de professionnels.

Votre président

Une nouvelle ORPC, et si c'était vrai ?

Gouvernance de l'entreprise

Nouvelle par son commandement, par la poursuite des activités avec le retour à une nouvelle normalisation post -engagement de longue durée et pré-engagement possible, avec l'entier de son personnel en charge, avec l'intégration des nouvelles structures à la suite de l'abaissement des effectifs fin 2020, avec une systémique dynamique pour les équipes professionnels et miliciennes, et nouvelle avec un tout nouveau Comité de Direction.

Lt col Corinne Brandt
Commandant bat

Gouvernance de l'entreprise

Installation des Autorités politiques

Les membres du Conseil intercommunal et du Comité de direction ont prêté serment sur invitation de Mme la Préfète, Anne Marion FREISS, le mercredi 30 juin 2021 à l'Aula de la Plaine à Chavannes-près-Renens.

Au 1^{er} juillet 2021, Le Conseil intercommunal composé de 43 membres est sous la présidence de M. Michael MEYER qui succède à M. Pierre DAVID.

Le Conseil intercommunal adopte le budget ainsi que les comptes annuels, et approuve le rapport de gestion.

Au 1^{er} juillet 2021, 8 nouveaux membres élus et en fonction sont nommés au Comité de direction de l'ORPC, sous la présidence de M. Frédéric STRITTMATTER, succédant à M. M.-A. PANZERA, et la vice-présidence de Mme Paola KAESLIN.

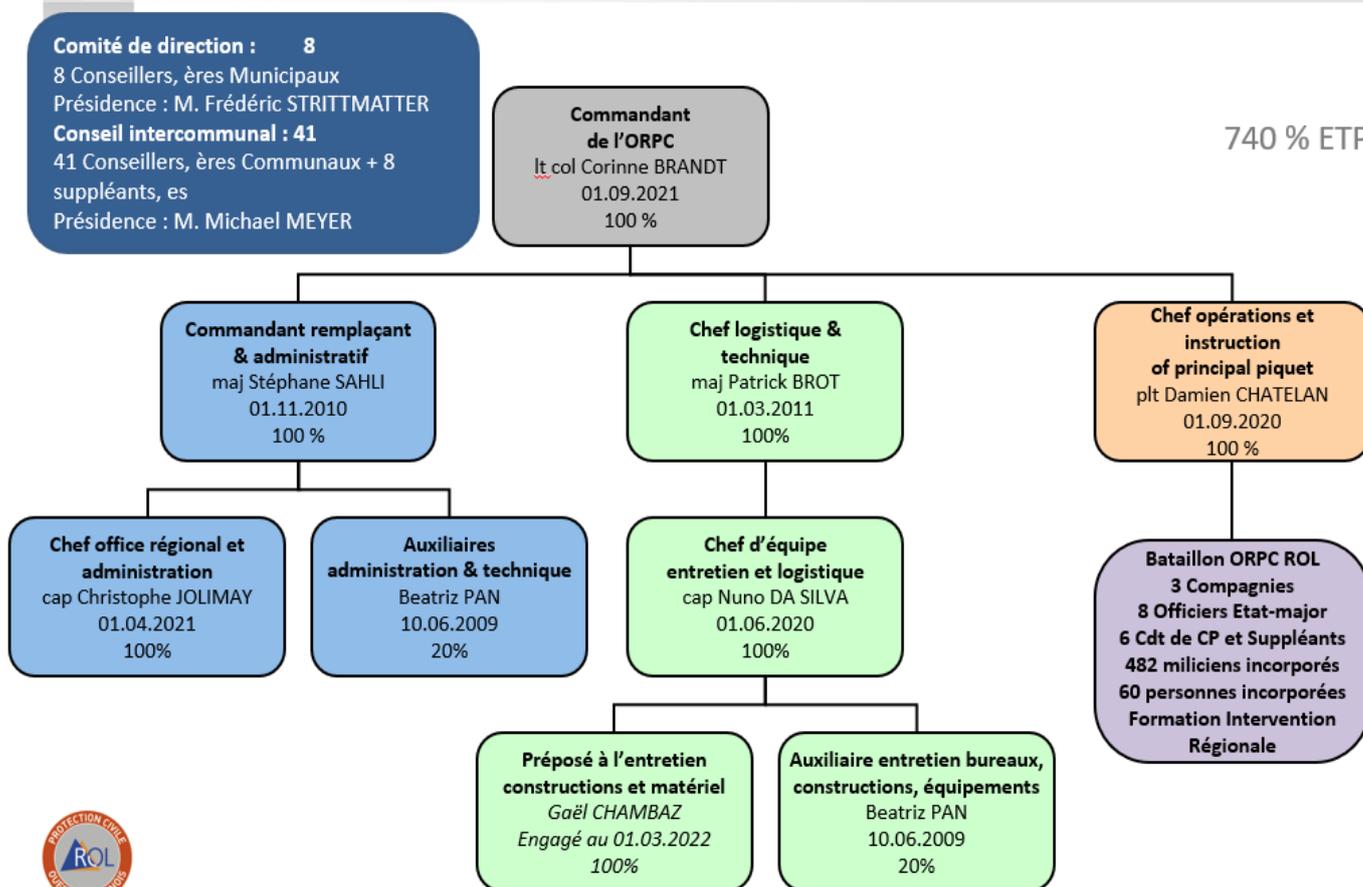
Personnel professionnel

Les collaborateurs au sein de l'Organisation régionale de protection civile de l'Ouest Lausannois sont les personnes suivantes :

M. Denis Blanchet, préposé à l'entretien des constructions et du matériel, a fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2021. Ce poste a été ouvert au recrutement en décembre 2021.



740 % ETP



Gestion et Secrétariat du Comité de direction et Conseil intercommunal : M. Denis LANG

Bourse & Comptabilité : Mme Valérie BRUCHEZ

Siège Régional : Chavanne-près-Renens

Etat au 31.12.2021

Evènements marquants

Dans sa séance du 19 mai 2021, le Comité de Direction de l'ORPC Ouest Lausannois, sous la présidence de M. Marc-André PANZERA, a nommé le major Corinne BRANDT à la fonction de commandant de l'organisation régionale de protection civile, à la suite de l'annonce du départ à la retraite du lieutenant-colonel Pierre ANNAHEIM, après 32 années d'activités, dont 12 au commandement.

L'ORPC Ouest Lausannois et ses collaborateurs adressent toute leur reconnaissance et gratitude à son commandant, qui lors du prochain rapport bataillonnaire sera remercié chaleureusement pour son parcours dans la Protection civile. Le major Corinne Brandt me réjouit de poursuivre les activités et s'engage à mener à bien l'organisation par l'accomplissement des devoirs et des missions qui lui seront confiées.

LA REPRISE DU COMMANDEMENT ET SES OBJECTIFS

Avec ses 22 années d'expériences et de commandement à l'ORPC Lausanne-Est et de la confiance témoignée, le transfert du commandement a pu se réaliser en toute sérénité.

Les objectifs pour l'ORPC en 2021 ont été définis de la manière suivante :

- Suite des engagements COVID-19
- Restructuration dans la cadre du personnel professionnel
- Organisation et maintien du concept des services d'instruction au niveau compagnie
- Amélioration et développement des moyens
- Uniformisation et développement des procédures
- Consolidation de la collaboration avec les partenaires.

La transmission avec l'État-major !

Commandement

Mettre l'engagement à leur service pour être à votre service : mais pour réussir cela, il a fallu passer par une case départ, faire connaissance, analyser l'existant. Or l'état de situation laisse apparaître les points d'appréhension suivants :

- deux années d'engagement COVID-19 : analyse des bilans, poursuivre les missions
- trois nouveaux collaborateurs engagés en 2020 et 2021 : réalisation de cahier des charges et descriptif de fonction, de séances de coordination, d'atelier de réflexion
- de nouvelles structures à la suite de l'abaissement des effectifs : organisation les objectifs de chaque compagnie, et création de la synergie.

Lt col Corinne Brandt
maj Stéphane Sahli

Commandement

Le 22 novembre 2021, une première journée de Rapport des officiers d'Etat-major est conduite pour organiser, planifier, programmer, créer la documentation nécessaire pour permettre de reprendre les activités et **relancer l'instruction**, indispensable sésame à l'engagement, au savoir-faire. C'est la première urgence détectée afin de pouvoir répondre aux engagements exogènes à la Pandémie.

Tout est nouveau sans vraiment l'être et nous devons avancer vers les prémices d'un retour à la normalisation, que la chaîne de commandement régional continue son fonctionnement.

Les officiers d'Etat-major sont :

Domaine Aide à la conduite	cap Pascal JERMINI – cap Denis VÖRÖS – cap Cédric BELET – Lt Fabian BUCHI
Domaine Assistance	Lt Grégory FAVRE
Domaine Logistique	cap Stephan MILUTINOVIC – LT Swann BOURQUI
Domaine Appui Technique	plt Laurent GIGON

Les commandants de compagnie (ci-après cdt de cp) sont :

Compagnie I
Compagnie II
Compagnie II

cap Fabio DE ANGELIS
cap Gilles CLAIVAZ
cap Michael PRINCE

lt Steven RAMASAMY
cap Lyonel CRAUSAZ
plt Ricardo DE SOUZA

Avons-nous pu répondre à l'impensable ?

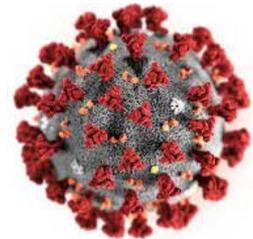
Engagement COVID-19

On l'a fait, et à ce moment-là, il n'est plus temps des discours mais de fournir juste des mains qui savent faire, une chaîne ininterrompue pendant 658 jours d'engagement.

Tous les professionnels
plt Damien Chatelan
chef Opérations & Instructions

Engagement COVID-19-2 ET 3 ET 4

Cette année encore, le SARS-CoV-2 ou COVID-19 a continué à mobiliser en masse les effectifs de la Protection civile vaudoise. L'ORPC Ouest Lausannois totalise à elle seule plus de 4'500 jours d'engagement.



Opérant au sein de la conduite du Bataillon Centre (ORPC Lausanne district, Lavaux-Oron et Ouest Lausannois) le plt Damien Chatelan, engagé au 1^{er} septembre 2020 à L'ORPC Ouest Lausannois, est immédiatement mis en fonction en qualité de chef opération du Bataillon Centre pour l'engagement covid-19-2, 3, et 4. Une pause d'engagement d'août à novembre lui a permis de rejoindre sa région et enfin découvrir les activités des affaires courantes pour dès décembre être à nouveau mobilisé pour l'engagement COVID-19-4.

4532 jours de services réalisés par l'ORPC Ouest Lausannois

Contrairement au premier engagement du printemps 2020, lors duquel, le Bataillon centre avait mobilisé des compagnies entières, une seule compagnie composée d'astreints provenant des trois organisations régionales (ci-après ORPC) de protection civile a été mise sur pied. Cette compagnie Mixte a été conduite par un commandant et un remplaçant, provenant également des 3 ORPC. Tous les professionnels des trois ORPC ont fait service durant l'engagement COVID-19 tant sur les missions opérationnelles, logistiques et plus encore sur les tâches administratives en lien avec le suivi des nombreux effectifs engagés.

Bien qu'à la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles bases légales du 1^{er} janvier 2021, en effet environ un tiers des effectifs des régions ont été libérées de leur obligation de servir, toutes les demandes de renfort ont été effectuées avec un système de planification mettant des principes de processus en place notamment :

1. Un circuit des rapports organisé par les commandants pour permettre la gestion et le suivi des missions
2. Les formations des cadres pour les reconnaissances, les prises de contact des personnes référentes, et la préparation de l'entrée en service
3. L'encadrement dès l'entrée en service avec une instruction axée à l'engagement : tant sur le plan organisationnel (fonctionnement des centres

de vaccinations) que du point de vue des compétences techniques requises pour les administrateurs, les personnes astreintes ont suivi une formation spécifique aux missions qu'ils allaient désormais assurer. Un système de tuilage et de coaching a été systématiquement installé.

4. La formation de la relève par la compagnie sortante pour permettre la continuité du fonctionnement et tenir dans la durée.

Ce mode de fonctionnement a permis d'une part d'être plus vite opérationnel sur les missions car mieux préparé, informé et formé. Et de l'autre, de prendre plus de temps pour régler les détails inhérents à un service de protection civile telle que la compréhension du fonctionnement de l'engagement (droits et devoirs, comportement attendu en cas de maladie etc..) ou les aménagements du service afin d'impacter au minimum la vie privée et professionnelle de nos astreints qui ont été énormément sollicités depuis le 14 mars 2020.

Vaccinateurs

Chaque équipe dispose de 3 vaccinateurs qui ont suivi une formation spéciale d'une journée au CHUV afin de pouvoir administrer, de manière juste et efficace, le vaccin.



Une astreinte administre la première dose du vaccin à une soignante de l'EMS Grand-Pré à Cheseaux-sur-Lausanne

Suivi des vaccinés

Pour faciliter le travail des vaccinateurs, deux astreints insèrent toutes les informations dans la base de donnée pour que le suivi des vaccinations se fassent correctement.



Un astreint scan les numéros AVS des vaccinés pour faire le suivi de la vaccination pour la seconde dose

A gauche : cap Maria PRONNOLONE, incorporée ORPC Ouest Lausannois

650 jours de service en continu au 17 février 2022

Cette opération qui aura tout de même duré pratiquement deux ans de mobilisation, se présente comme suit, et pour suivre la chronologie des faits, elle est présentée dès septembre 2020 :

Chronologie des actions clés

Mercredi 09 septembre 2020	- Début du soutien au Contact Tracing (CT) au Bâtiment Administratif de la Pontaise (BAP)
Lundi 05 octobre 2020	- Déménagement du CT à Rhodanie
Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre 2020	- Opération « coup de poing » au CT (+13 astreints qui auraient dû faire service pour le Marathon de Lausanne)
Mardi 27 octobre 2020	- Mise en place du PCR CENTRE

Mercredi 28 octobre 2020	- Ouverture du PCE des Bergières
Mercredi 28 octobre 2020	- Première mission externe (Décubitus Ventral au CHUV)
Samedi 31 octobre 2020	- Alarme FIR LDT et LAO pour répondre aux missions « EMS Mont Calme » et « EMS La Faverge »
Vendredi 04 décembre 2020	- Fin temporaire de l'engagement pour le bataillon CENTRE
Vendredi 18 décembre 2020	- Fin des missions en EMS et diminution des missions au CHUV
Fin décembre 2020	- Elaboration du plan Grand-Froid en tenant compte des restrictions liées à la situation sanitaire
Samedi 19 décembre 2020	- Mise en place de « Piquet » pour la période de Noël/Nouvel-an
Vendredi 08 janvier 2021	- Début des Équipes Mobiles de Vaccination (EMV)
Vendredi 12 mars 2021	- Fin des EMV
Jeudi 01 avril 2021	- Fin des missions au CHUV (et autres missions hors vaccination)
Lundi 19 avril 2021	- Ouverture du centre de vaccination de Beaulieu (+43 astreints)
Mercredi 19 mai 2021	- Première exploitation du centre de vaccination itinérant (CVI) à Cheseaux (+ 36 astreints)
Jeudi 10 juin 2021	- Reprise par ManPower de l'admin du centre de vaccination de Beaulieu
Mardi 06 juillet 2021	- Premières Vaccinations de Proximité (VP) à Renens et à la Borde
Jeudi 22 juillet 2021	- Dernière exploitation du CVI à Chavornay
Mardi 28 juillet 2021	- Dernière VP à Moudon
Vendredi 30 juillet 2021	- Licenciement de tous les astreints (hors chef opération pour la rédaction des rapports, archivage etc.)
Mardi 31 août 2021	- Clôture de l'intervention COVID-19-2 et 422 ^{ème} jour d'intervention COVID pour notre chef opération de milice !
7 au 31 décembre 2021	- Reprise de l'engagement avec les missions CHUV : <ul style="list-style-type: none"> o Soutien aux soins pour l'unité Covid des chambres de division de médecine o Soutien aux soins pour l'unité COVID des soins intermédiaires de médecine - Centre de Vaccination Beaulieu - Centre de testing - Soutien logistique auprès d'entreprise de vente en gros de produits pharmaceutique

Evènements marquants

De janvier à début août, puis dès décembre les astreints se sont relayés toutes les deux semaines pour renforcer les effectifs du CHUV et pour le système de santé communautaire. Ils ont également participé à la mise sur pied et à l'exploitation du centre de vaccination de Beaulieu et des centres de vaccination itinérants et mobiles.

Les missions sont les suivantes :

- Prestations d'aide à la conduite : mission des collaborateurs d'aide à la conduite pour soutenir les officiers d'Etat-major dans l'exploitation du poste de commandement.
- Prestations au profit du système hospitalier : missions effectuées au profit du centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) aux soins intensifs, aux soins continus, dans les chambres des malades, soutien à la morgue, transport, aide à la conduite, logistique.
- Prestations au profit du système de santé communautaire.
- Centre de dépistage : formation à la pratique du test Nasopharyngé.
- Prestations d'assistance : Concept Grand Froid Accueil extraordinaire de sans-abris lors de la période de température extrême.
- Organisations caritatives : soutien auprès de la commune de Renens « Marché des pauvres » et Fondation Mère Sofia, Lausanne.
- Prestations vaccinations : dans les différents EMS et Fondation du canton, des équipes de vaccination mobile ont œuvré pour assurer la vaccination de nos aînés.
- Campagne de vaccination de proximité : offrir la possibilité à toutes les personnes majeures de se faire vacciner sans rendez-vous et proche de chez elles.
- Vaccination dans les établissements pénitentiaires.
- Vaccination des sans domiciles-fixes : matinées de vaccinations dans les locaux à Lausanne.
- Appui à l'AVASAD pour la vaccination à domicile : soutien auprès de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) et ses filiales régionales.

En fin d'année, le système du monde professionnel se trouve sous tension en raison de la vague du Variant OMICRON qui se propage très rapidement, sans provoquer toutefois et dans la plupart des situations, une augmentation des cas graves nécessitant une hospitalisation, et nécessite l'application de la mesure sanitaire de mise en isolement et quarantaine. De nombreux secteurs se voient submerger par une vague d'absentéisme qui a nécessité un engagement de la protection civile pour, par exemple, augmenter la capacité du centre de test installé à Beaulieu.

Engagements exogènes au COVID-19

Fort heureusement, le dispositif du Plan Canicule (1^{er} juin au 31 août) n'a pas dû être activé cette année, ce qui a permis de ménager les ressources en personnel.

Dans la même ligne, les manifestations ont été suspendues en raison des mesures sanitaires imposées par la pandémie.

Essai d'Alarme Fédéral

En dépit du COVID-19, le test annuel des sirènes fixes a été effectué, et s'est bien déroulé. Le résultat du test se résume à :

- **12 Sirènes fixes fonctionnelles à 98,9 %.**

Pour rappel, il n'y a eu aucun déclenchement manuel sur le terrain, aucun contrôle des états et aucun test des sirènes mobiles. Seuls des déclenchement distants ont été réalisés. Aussi, les résultats proviennent uniquement des informations remontées par le système POLYALERT et peuvent ne pas correspondre à 100 % avec la réalité du terrain.

Une nouvelle ORPC mais très expérimentée !

Situations des places protégées – Journée des Dons du sang

Des engagements ponctuels viennent régulièrement rythmés l'agenda, printemps et automne. Ils demandent soins et précautions, on parle de contrôle des places protégées et des journées réservées aux dons du sang.

maj Stéphane Sahli
remplaçant du commandant &
en charge des Contrôles
périodique d'abris et des journées
Dons du sang

Places protégées et contrôle périodique des abris privés

71'351 places protégées dans des abris de pleine valeur dans notre district !

En réponse à différentes questions soulevées, nous pouvons apporter les éléments de réponse suivants :

- Selon la loi fédérale, à son article 60, tout habitant doit bénéficier d'une place protégée à proximité de son domicile.
- L'article 61 précise l'obligation des propriétaires de créer des places protégées en question lors de nouvelles constructions. Ceci permet normalement de pourvoir à la couverture en places protégées des nouveaux habitants.
- Toutefois et comme tous les bâtiments (dont notamment les plus anciens) ne sont pas équipés d'abris et que certaines transformations n'impliquent pas la création d'ouvrages protégés, le delta entre le nombre d'habitants et les places protégées peut augmenter.
- De même et afin de ne plus construire de trop petits abris (coût de construction disproportionné par rapport aux places effectives), des dérogations à l'obligation de construire des abris sont possibles et augmentent ainsi encore le delta indiqué ci-avant. Dans ce cas de dérogation, le constructeur paie une contribution de remplacement pour chaque place non construite, contribution qui est versée dans le fonds cantonal depuis 2012.
- Enfin, l'article 61, à son alinéa 3 précise que les communes sont tenues de palier au delta par la construction de places protégées dans des abris publics. Elles peuvent naturellement utiliser le compte de contributions communal (s'il dispose encore de liquidités) ou faire appel au fonds cantonal pour financer lesdites places protégées.

COMMUNES	Habitants 2020	PLACES PROTEGEES DE PLEINE VALEUR AVEC CPA INFERIEUR OU EGAL A 12 ANS (stat en cours)							TOTAL PLACES DISP. POPUL.	BILAN PL PROT (- DEFICIT) EXCEDENT	TAUX DE COUVER. TURE %
		Opérationnelles (ou avec défauts mineurs)									
		Abris obligatoires						Abris publics			
A0 Maisons d'hab.	A1 Restos Ecoles	A2 Hôtels	A3 Entre primaire second.	C Hôtels	D Résid.	second.					
BLUSIGNY	9'854	8'666						867	9'473	112	99
CHAVANNE-S-PIES-REINENS	8'487	8'127						0	8'127	360	100
CHESSES	8'706	7'404						2'043	9'447	741	109
COUBLENS	13'144	12'094						0	12'094	270	98
PIBLLY	12'383	5'195						3'929	9'124	2'259	74
REINENS	20'863	15'982						785	16'767	4'096	80
SAINTE-SULPICE	4'909	3'545						216	3'761	1'148	77
VILLARS-SAINTE-CROIX	958	419						339	758	200	79
TOTAL	77'871	67'237	0	0	0	0	0	3'111	70'348	7'523	91

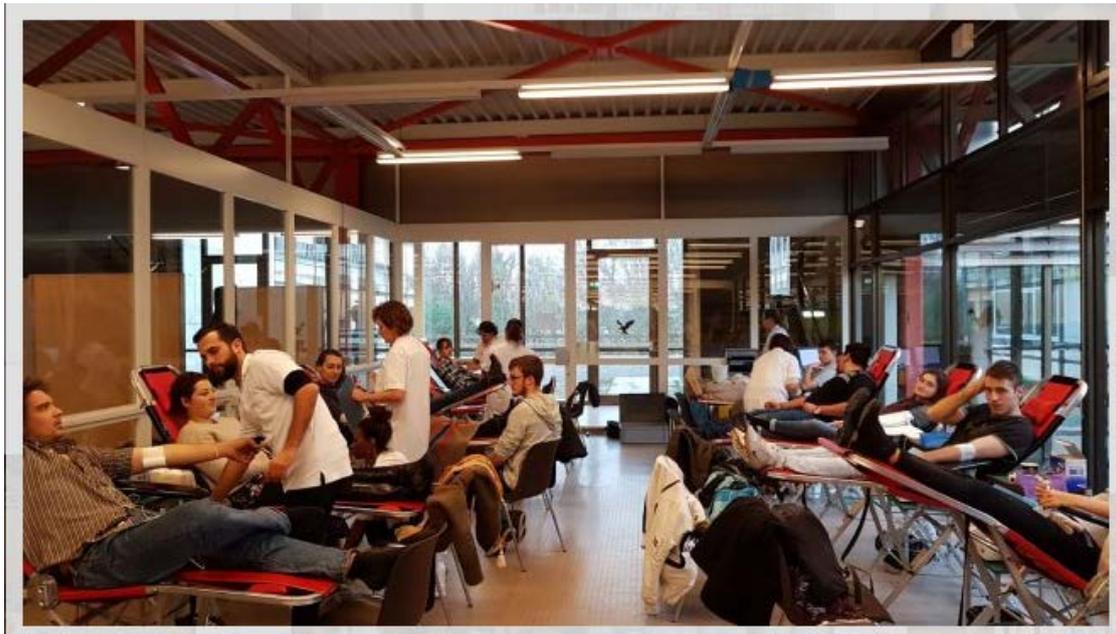
PLEINE VALEUR = Opérationnel (ou avec défauts mineurs)
CPA = Contrôle périodique d'abri
SERVICE = SSCM (Service de la Sécurité Civile et Militaire) section ouvrages de protection

Si les communes ont bien cette obligation légale, aucun délai n'est réellement fixé et ce sont les opportunités de construction de nouveaux bâtiments communaux qui offrent les possibilités de créer ces nouvelles places publiques.

Les journées réservées aux Dons du Sang : Une chaîne de solidarité
En partenariat avec Transfusion Interrégionale CRS, Centre de prélèvements à
Lausanne-Epalinges

1278 ou (639 litres) est le nombre de poches de sang validées que notre personnel de milice a prélevé sur les sites de l'UNIL (6 jours) et l'EPFL (5 jours) en 2021
Bravo à tous ces astreints !

Quatre personnes sur cinq auront besoin de sang ou d'un médicament à base de produits sanguins au moins une fois dans sa vie, ce qui correspond à 80% de la population suisse. Or, seulement 2,5% de la population donne régulièrement son sang.



A gauche, responsable de milice des journées Dons Du Sang
cpl Alexandre METTRAUX
Dons du sang à l'UNIL

Au jour, le jour, sûrement pas ! l'instruction s'anticipe ! Concrètement !

Instructions

On éteint toujours des feux, au lieu de les prévenir. Instruire le bon réflexe au bon moment effectué par la bonne personne. Voici le défi présenté par Damien.

plt Damien Chatelan
chef Opérations & Instructions

Instruction & Manifestations

La situation sanitaire a eu un impact important sur la participation de la protection civile aux différentes manifestations et sur les services d'instruction. En effet, aucune manifestation n'a nécessité notre appui en 2021. L'ensemble des manifestations habituelles ayant été annulées ou reportées.

Les services d'instruction ont, quant à eux, aussi été fortement impactés. Ils n'ont pas eu lieu de manière traditionnelle, en compagnie, car la majorité des effectifs avait déjà été sollicité pour l'intervention COVID-19. Il a été décidé de ne pas encore les convoquer pour effectuer de l'instruction.

Evènements marquants

Tout l'effectif actif de l'ORPC Ouest Lausannois a été convoqué, surtout pour l'engagement COVID, mais également pour la logistique, journée Dons du sang et les instructions dites « socle de base ». Ces deux derniers services de l'année, partagés entre de l'instruction de base et des travaux logistiques, ont été plébiscités par la milice. L'année 2022 aura pour objectif principal la reprise de l'instruction après deux ans d'interruption.



Septembre 2021, l'arrivée d'un nouveau commandant, a suscité ce nouveau dynamisme ; l'importance particulière est soulignée également dans ce nouveau rôle pour les Commandants de compagnie et Officiers d'Etat-major affecté dans leurs nouvelles structures de compagnie, passées de 6 à 3.

Objectif : faire connaissance et fonctionner en service d'instruction avec une nouvelle normalisation et en Compagnie

Une première à différents niveaux :

- 3 nouveaux professionnels dans l'équipe
- 1 nouveau commandement
- La continuité avec une nouvelle normalisation
- 3 nouvelles compagnies qui ne se connaissent pas ou peu en raison de l'abaissement des effectifs et des deux dernières années sans pouvoir organiser des services d'instruction
- Une nouvelle manière de travailler avec par exemple l'accès à des documents à distance
- Une première pour les officiers d'Etat-major.

Apprendre à apprendre va être le premier défi à relever, tant au niveau de la disponibilité des cadres pris par une exigence professionnelle de plus en plus forte, que par les changements qui sont dernièrement intervenus dans leur ORPC.

Officier de piquet conditions d'engagement

Les officiers de piquet mobilisent le personnel, le matériel et les formations de la Protection civile de leur ORPC par l'intermédiaire du CTA (centre de traitements de alarmes) :

plt Laurent GIGON-- lt Steven RAMASAMY – lt Nicolas SCHOENENBERGER.

De 3 à 6 officiers, la priorité de commandement a été donnée pour recruter dès le 1^{er} rapport des officiers EM, objectif réussi. L'ORPC Ouest Lausannois souhaite la bienvenue à trois nouvelles personnes qui rejoignent la fonction et se portent volontaires dès 2021 :

cap Cédric BELET – lt Fabian BUCHI – cap Michael PRINCE.

Pour 2022, les objectifs sont de

- Revoir les conditions d'engagements
- Installer un rythme des séances de formation et d'information bimensuel
- Doubler la planification avec l'inscription des officiers professionnels pour garantir la couverture sur l'année et la formation en continu.

Instruction spécifique des Formations d'intervention régionale (ci-après FIR)

Les effectifs et les formations de la Protection civile FIR, y compris les formations en service, peuvent en tout temps être alarmés ou convoqués pour fournir des prestations.

Alarmés fin décembre pour l'engagement COVID-19, les 60 personnes incorporées FIR de l'ORPC Ouest Lausannois ont répondu à cette mission. La FIR n'a pas été sollicitée pour d'autres engagements en situation d'urgence sur le District Ouest lausannois.

Les objectifs FIR pour 2022 seront :

- Instruction planifiée dans les compagnies
- Inclure le concept Instruction des membres FIR
 - Contrôle de l'équipement
 - Contrôle de l'affectation
 - Entraînement de l'alarme et premiers réflexes (Conditions d'engagement FIR – analyse de l'existant + développement)
- Instruire les autres formations sur le même principe.

Foncer la tête baissée ?

Logistique

Patrick et Nuno en charge du vaste dossier logistique (ouvrages de protection – matériel – parc véhicule – équipement – instruction spécifique) sont les passe-partout indispensables au bon fonctionnement de tout le système. Tout est contrôlé, étiqueté, inventorié pour que chaque personne astreinte puisse comprendre rapidement le fonctionnement et surtout localiser quoi est où !

Logistique

Ouvrages de protection : Constructions et abris

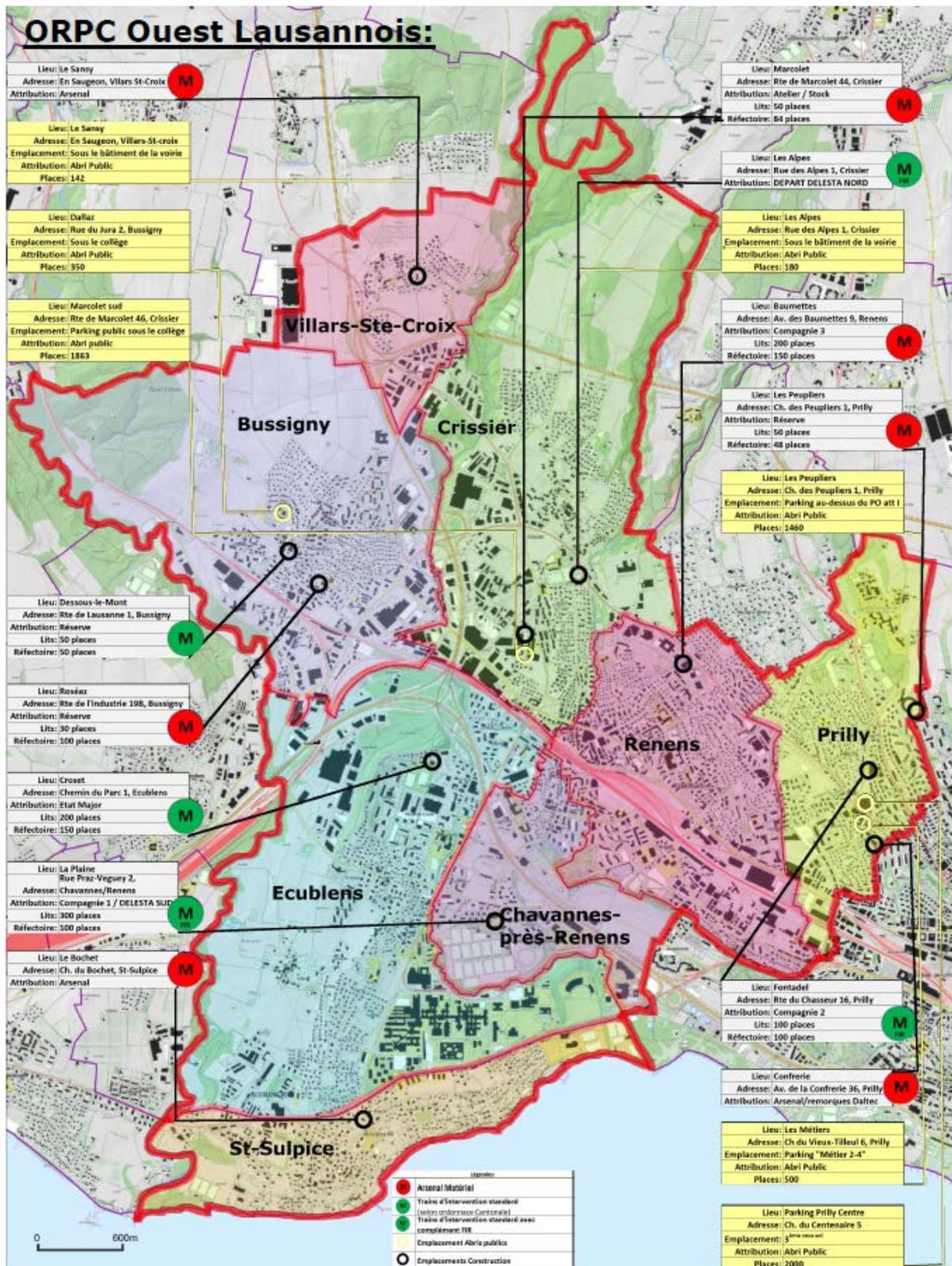
L'ORPC Ouest Lausannois dispose de 8 ouvrages de protection (destinés à aux membres PCi), de 4 arsenaux (stock de matériel complémentaire) répartis sur les 8 communes du district.

1. Croset à Ecublens (Etat-major, Parc véhicules, Stock ravitaillement, Poste de commandement)
2. La Plaine à Chavannes-près-Renens (affecté à la Compagnie 1, Départ FIR, arsenal DELESTA (matériel d'intervention)
3. Fontadel à Prilly (affecté à la Compagnie 2)
4. Baumettes à Renens (affecté à la Compagnie 3)
5. Roséaz à Bussigny (Réserve hébergement)
6. Dessous-le-Mont à Bussigny (Réserve hébergement et Arsenal)
7. Les Peupliers à Prilly (Réserve hébergement et Arsenal)
8. Marcolet (atelier et arsenal)

1. Les Alpes à Crissier (Arsenal DELESTA)
2. Le Léman à Renens (Arsenal)
3. Le Bochet à St-Sulpice (Arsenal)
4. Le Sansy à Villars-Sainte-Croix (Arsenal)

Le contrôle et la maintenance des Grands abris publics du District Ouest lausannois sont effectués par le personnel PCi et concernent les abris suivants :

- Abri 2000 à Prilly centre
- Les Peupliers à Prilly
- Abri des Métiers 2-4 à Prilly
- Abri Bourg-Dessus à Renens
- Abri Marcolet Parking à Crissier.



CARTE DE SITUATION DES OUVRAGES DE PROTECTION DU DISTRICT OUEST LAUSANNOIS

Inspection

Les abris et les constructions sont contrôlés périodiquement par un inspecteur cantonal du Service de la maintenance des ouvrages de protection tous les 10 ans. En 2021, ont été inspectés l'abri de l'école de Dallaz à Bussigny et le Sansy à Villars-St-Croix. Les deux ouvrages, après travaux de légères maintenances, sont jugés pleinement opérationnels.

Des directives fédérales et cantonales ainsi que des documents officiels à remplir marquent l'état de maintenance et le suivi de celle-ci. Des délais différents, mais réguliers, interviennent dans les étapes de ces nombreux contrôles et rythment les travaux inhérents à exécuter.

Parc véhicules

L'ORPC compte actuellement 6 véhicules badgés aux couleurs de la Protection civile vaudoise ainsi que 2 anciens bus Mercedes et 2 Puch. Dans le détail, il y a un véhicule pour l'officier de piquet, 7 véhicules pour le transport de personnes ainsi que 2 véhicules pour le transport de matériel. En complément la région dispose de deux remorques bâchées, une remorque à plateau, une remorque à caisson. L'acquisition d'une remorque frigorifique a été effectuée pour répondre aux conditions d'engagement.



Télécommunication

La dotation de la région est de 48 radios TPH900 et de 96 accus. Le contrôle et la rotation des accus est effectuée chaque mois au moyen d'un protocole de traçabilité.

Service d'instruction Logistique matériel & constructions

Le but des services d'instruction Logistique est de garantir en tout temps l'opérationnalité des constructions, des véhicules et du matériel.

Les services d'inventaire et de maintenance du matériel ont lieu en deux sessions, une au printemps et la seconde en automne :

- Contrôle annuel des équipements de protection individuels « EPI », contrôle approfondi des casques de protection.
- Contrôle annuel OIBT
- Contrôle de la partie génératrice 5 des groupes électrogènes 27KA par un électricien agréé.
- Inspection du matériel antichute par le Canton.
- Restructuration du local Engins de la construction du Marcolet afin d'optimiser et de rationaliser le stockage.
- Réorganisation du local d'équipements de la construction de la Plaine.
- Rénovation de la salle de rapport des Baumettes avec un rafraîchissement de la peinture ainsi que la mise à jour de l'éclairage, la pose d'un Beamer et d'un tableau d'affichage.

Services d'instruction logistique des constructions concernent le bâtiment et ses appareils de fonctionnement technique

Les services d'instruction Logistique s'effectuent en trois sessions, un en mars, le deuxième en juin et le troisième en novembre. Lors de ces trois cours, les travaux suivants ont été réalisés :

- Renouvellement de l'eau, le nettoyage et la désinfection des réservoirs de Roséaz à Bussigny, de l'abri 2000 à Prilly, la construction des Alpes à Crissier ainsi que l'abri des Métiers 2-4 à Prilly.
- Remplissage du réservoir des Baumettes et contrôle d'étanchéité par une entreprise externe.
- Nettoyage du boiler de la construction de Marcolet
- Entretien des groupes moteur : l'exécution de ces derniers n'est pas toujours chose aisée car pour l'Abri 2000, il a lieu le soir après la fermeture du centre commercial et en partenariat avec l'équipe de maintenance du bâtiment.
- Entretien des ouvrages selon le document « LCE » (liste de contrôle de l'entretien émit par L'OFPP.

Convoquer, Dispenser, Rassurer, avec beaucoup d'abnégation !

Administration & Office

L'office est responsable principalement de l'application des délais et du système de convocation. Le système informatique est tenu à jour principalement et suit « la vie du milicien » dans son obligation de servir.

cap Christophe JOLIMAY
Chef de l'office régional &
De l'administration

Les particularités et services de 2021

Deux éléments impactent la gestion des services, l'abaissement des effectifs au 31.12.2020 et l'engagement COVID-19 qui se prolonge sur toute l'année.

L'effectif passe de 763 au 31.12.2020 à 485 au 31.12.2021, de 6 compagnies à 3. La réorganisation des affectations des cadres est importante. Si on peut observer que les postes de cadres sont repourvus dans un premier temps malgré l'absence des formations cantonales suspendues en raison de pandémie, le recrutement et la formation seront des points sérieux et d'attention en 2022.

Nonobstant l'ensemble les travaux administratifs et l'accompagnement du personnel pour différentes situations de leur obligation de servir, toutes les personnes astreintes de l'ORPC Ouest Lausannois ont été convoquées en 2021 soit pour l'engagement ou à effectuer un minimum de 3 jours de service.

Engagement COVID-19	613 convocations
	410 personnes astreintes ont effectué au moins 1 jour de service
	4532 jours de service ont été effectués
	112 dispenses ont été accordées

Service d'instruction	12 services d'instructions dont 4 pour les Dons du sang et 5 pour la logistique
	215 convocations
	143 astreints ont effectué au moins 1 jour de service
	378 jours de service ont été effectué
	61 dispenses ont été accordées
	11 dossiers de défaillance traités
Engagement en situation d'urgence sur le District	1 situation de recherche de personne
Gestion administrative	13 astreints libérés au 31.12.2021
	Effectif au 01.01.2022 => 472 astreints dont 25 volontaires Personnel volontaire : personne en âge d'être libérée et qui décide de continuer son obligation de servir

Comment avons-nous pu répondre à l'impensable ?

650 JOURS D'ENGAGEMENT AU 17 Février 2022

Conclusions

De nombreuses leçons à tirer, on l'a fait, avec tous les moyens que nous connaissons, toute l'organisation et la coordination dont nous sommes capables, et surtout avec toutes les personnes disponibles qui ont répondu à l'engagement, on l'a fait et certainement que nous allons être pris avec ça pendant longtemps encore.

It col Corinne Brandt
commandant bat

Conclusions

Il n'est pas possible de présenter cette conclusion sans revenir sur l'Engagement COVID, sans souligner les axes de stratégie de la capacité opérationnelle de la Protection civile vaudoise.

1. Nous avons pu compter dans nos rangs sur du personnel formé de grande qualité, et un effectif prêt à réaliser l'entier de l'engagement.
2. L'importance de bénéficier de certaines compétences personnelles des astreints pour réaliser les missions qui nous incombent et non de miser sur les incorporations définies et connues.
3. Planification sur appel courriel de tous les astreints des trois ORPC pour remplir les plannings et placer les personnes lors des diverses missions.
4. Un mot un seul, s'adapter, de manière constante et en continu, tout en garantissant ce qui fonctionne.

Des personnes pour qui le monde du travail s'est arrêté, pour d'autres, des miliciens qui ont eu une prise de conscience quant au rôle de la protection civile dans cette crise majeure, ou simplement des astreints avec l'envie d'aider son prochain, ou celui qui suite à son engagement, découvre une motivation et modifie son parcours professionnel ou encore celui qui ne veut rien savoir : tour à tour, et à chaque échelon pour chaque situation, le professionnel PCi a pu et su écouter et guider dans chaque situation le personnel engagé.

Le retour à cette nouvelle normalisation s'effectue en ce moment-même, le premier rapport d'Etat-major marque un tournant et l'envie d'avancer, de parler d'autres choses que COVID. Après deux années de pandémie, de nombreuses leçons sont à tirer non pas pour éviter l'impensable, mais pour continuer la mission : être prêt à tenir dans la durée avec un effectif formé. Avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance, l'ORPC Ouest Lausannois remercie et salue les 480 miliciens qui sont entrés en service et mis leurs mains, leur énergie à contribution de la protection de la population.

L'ORPC Ouest Lausannois se réjouit de poursuivre ses activités et d'améliorer l'efficacité des prestations offertes à la population du District, et de favoriser les collaborations spécialisées avec les partenaires, les ORPC, SDIS, Police, CHUV, ainsi que la collaboration avec toutes les divisions du SSCM. Nous profitons de remercier le Commandant de la Protection civile vaudoise et son Etat-major pour le soutien technique et tactique, ainsi que les Commandants et leurs Etats-majors du Bataillon centre avec qui nous avons partagé les dernières périodes d'engagements liés à la pandémie. Enfin, nous remercions nos Autorités politiques pour leur écoute et confiance accordée.

Chavannes-près-Renens, le 22 février 2022

ORPC OUEST LAUSANNOIS

le commandant
It col Corinne Brandt

GLOSSAIRE

CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CODENG ROL	Conduite dans l'engagement région
CODIR	Comité de direction
CP	Compagnie
CPA	Contrôle périodique des abris
CR	cours de répétitions – services d'instruction
CTA	Centre de traitement des alarmes
DELESTA	Délestage autoroutier
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
FAR	Formation d'appui régionale
FIR	Formation d'intervention régionale
IFC	Intervention en faveur de la collectivité
ISU	Intervention en situation d'urgence
LCU	Ligne de commandement unique
LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile
OFROU	Office fédéral des routes
ORPC	Organisation régionale de protection civile
PCF	Poste de commandement front
PCi	Protection civile
PCR	Poste de commandement régional
PCV	Police cantonale vaudoise
PISA	Système de gestion des effectifs
POL	Police Ouest Lausannois
RETEX	Document de retour d'expériences
SDIS	Service de défense incendie et secours
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
UNIL	Université de Lausanne